

Portefeuille Flex à revenu fixe Investors

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Il est possible que le présent rapport renferme des déclarations prospectives visant le Portefeuille, ses stratégies ainsi que son rendement et sa situation prévus. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « compter », « croire », « estimer », ainsi que les formes négatives de ces expressions et d'autres semblables.

Par ailleurs, toute déclaration à l'égard du rendement, des stratégies ou des perspectives futures du Portefeuille et des mesures futures qu'il pourrait prendre constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Portefeuille, et à des facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux énoncés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective du Portefeuille. Toutes sortes de facteurs importants peuvent contribuer à ces écarts, parmi lesquels les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, et les catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Nous vous incitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement et nous vous prions instamment de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives. De plus, soyez conscient du fait que le Portefeuille n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain Rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RENDEMENTS FUTURS

Des commissions de vente, des commissions de service, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés au placement dans des fonds de placement. Il est recommandé de lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués représentent le rendement composé annuel total, y compris les variations de la valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions (sauf les remboursements de frais), et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou facultatifs ni des impôts sur le revenu exigibles qui pourraient réduire le rendement pour les épargnants. Les fonds de placement ne sont pas des placements garantis, leur valeur peut fluctuer fréquemment et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants de nature financière du Fonds, mais non tous ses états financiers annuels. Si les états financiers annuels de vos fonds de placement ne sont pas joints au présent rapport, vous pouvez en demander un exemplaire gratuit par téléphone au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore en nous écrivant au 2001, rue University, bureau 2000, Montréal (Québec), H3A 2A6 ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3C 3B6. Vous les trouverez aussi sur notre site Web à l'adresse www.groupeinvestors.com et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également demander, par l'un ou l'autre de ces moyens, les politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, le dossier de vote par procuration et le sommaire trimestriel du portefeuille de placements du Fonds.

Aucun effort n'a été ménagé pour assurer l'exactitude de l'information contenue dans ce rapport au 31 mars 2011 (ou à la date indiquée, le cas échéant). Toutefois, le Portefeuille ne peut garantir ni l'exactitude ni le caractère exhaustif de cette information. Veuillez vous reporter au prospectus ainsi qu'aux états financiers annuels vérifiés du Portefeuille pour plus de renseignements.

Au Québec, les termes « conseiller » et « conseillers » désignent le « représentant » ou les « représentants ».

Pour connaître la valeur liquidative unitaire du Portefeuille et obtenir des renseignements plus récents sur les marchés, visitez notre site Web à l'adresse www.groupeinvestors.com.

Analyse par la direction du rendement du Fonds

Cette analyse par la direction du rendement du Portefeuille présente les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Portefeuille au cours de la dernière année.

Les commentaires qui figurent dans la présente section constituent de l'information générale sur la récente performance du Portefeuille. Pour des renseignements plus détaillés concernant la performance à long terme du Portefeuille, veuillez consulter la section « Rendement passé » du présent rapport.

Vous êtes prié de lire l'avertissement concernant les déclarations prospectives à la première page du présent rapport.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à procurer un revenu courant en investissant principalement dans une combinaison de Fonds constitutifs du Groupe Investors qui offrent généralement une exposition de 90 % aux marchés à revenu fixe et de 10 % aux marchés immobiliers. Le conseiller en valeurs peut modifier sans préavis la répartition de ces fonds selon les limites établies.

Risques

Le niveau de risque global lié à un placement dans le Portefeuille est le même que celui qui a été présenté dans le prospectus, et il ne devrait pas avoir augmenté ou diminué de manière significative en raison d'opérations effectuées au cours de la période. En conséquence, le Portefeuille continue de convenir aux épargnants décrits dans le prospectus.

Résultats d'exploitation

(RENSEIGNEMENTS EN DATE DU 31 MARS 2011)

Le Portefeuille est en activité depuis le 7 février 2011. Au 31 mars 2011, son actif net s'établissait à 76,8 M\$. Cette variation est composée essentiellement d'une hausse de 76,7 M\$ attribuable aux ventes nettes. L'actif net moyen du Portefeuille pour la période s'est établi à 39,9 M\$. L'actif net moyen a une incidence sur le revenu gagné et les dépenses du Portefeuille au cours de la période. On trouvera plus loin une explication du rendement du Portefeuille. Le rendement de chacune des séries varia principalement en fonction de l'écart entre les frais imputés à chacune d'elles. Reportez-vous à la rubrique « Renseignements sur les séries » plus loin dans le présent rapport.

Le Portefeuille a entrepris ses activités le 7 février 2011. Les données sur le rendement sur 12 mois ne sont donc pas encore disponibles.

Le Fonds d'obligations canadiennes Investors et le Fonds de biens immobiliers Investors, qui composent respectivement 20 % et 9 % de l'actif net du Portefeuille, ont le plus contribué au rendement global au cours de la période.

Événements récents

(RENSEIGNEMENTS EN DATE DU 22 AVRIL 2011)

L'économie mondiale s'est raffermie durant la période, en partie en raison des politiques accommodantes de bas taux d'intérêt adoptées par les banques centrales. Dans ces conditions, les entreprises ont amélioré leur rentabilité et les cours boursiers ont grimpé.

Au Canada, le rythme de la reprise économique a dépassé celui de la plupart des autres grandes économies au cours de la période, ce qui a permis à la Banque du Canada de relever son taux directeur, qui est passé du creux historique de 0,25 % à 1 %. Bien qu'on prévoie d'autres hausses de taux, la politique monétaire reste expansionniste et l'économie canadienne devrait continuer de croître au cours des prochains mois.

Cela dit, la plupart des mesures de relance en place sont destinées à stimuler la croissance et l'inflation. Par conséquent, les perspectives à l'égard des cours obligataires demeurent prudentes, vu que la confiance dans l'économie s'améliore, que les anticipations inflationnistes s'intensifient et que les investisseurs se focalisent davantage sur la piètre santé des finances publiques dans de nombreuses grandes économies du monde.

Autres événements

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

Comme l'a déjà confirmé le Conseil des normes comptables du Canada (CNCC), la plupart des entités ayant une obligation d'information du public ont adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), dans leur forme publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), le 1^{er} janvier 2011. Toutefois, la plupart des fonds communs de placement ont obtenu du CNCC l'autorisation de reporter l'application des normes aux exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2013. Par conséquent, le Portefeuille adoptera les IFRS pour son exercice commençant le 1^{er} avril 2013, et il publiera ses premiers états financiers en vertu des IFRS, incluant l'information correspondante des périodes précédentes, pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2013.

Le gérant a relevé les principales différences entre les IFRS et les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada qui devraient avoir une incidence sur le Portefeuille, et a élaboré un

plan de passage aux IFRS, incluant une structure officielle quant à la gouvernance du projet, qui tient compte des éléments clés de la convergence aux IFRS. Le plan vise notamment à évaluer les incidences de la conversion sur toutes les activités de l'entreprise, les conventions comptables, la technologie de l'information et les systèmes de données, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. Au fur et à mesure de la mise en oeuvre des plans de conversion aux IFRS, les exigences en matière de ressources et de formation à l'égard de la présentation de l'information financière seront modifiées en conséquence.

D'après l'évaluation actuelle que le gérant a faite des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir d'incidence majeure sur le calcul de la valeur liquidative unitaire. Le passage aux IFRS devrait avoir un effet sur la présentation générale des états financiers et entraîner l'ajout de renseignements supplémentaires aux notes complémentaires. Le gérant continue de surveiller les changements aux IFRS proposés par le Conseil des normes comptables internationales et les changements s'y rapportant proposés par le CNCC, et l'évaluation actuelle et le plan de passage aux IFRS pourraient changer si de nouvelles normes étaient édictées ou si les interprétations des normes existantes étaient révisées.

Opérations entre apparentés

Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est le gérant, le fiduciaire et le conseiller en valeurs du Portefeuille. Le Portefeuille est offert par l'intermédiaire des conseillers de Services Financiers Groupe Investors Inc. et de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., collectivement appelés les placeurs. Le gérant, le conseiller en valeurs, les placeurs et le fiduciaire sont indirectement des filiales en propriété exclusive de Société financière IGM Inc.

Le Portefeuille ne verse pas directement de frais de gestion au gérant mais verse aux placeurs des frais de placement correspondant à 0,05 % (par année) de son actif net.

Le Portefeuille a versé annuellement au gérant des frais d'administration correspondant à 0,10 % de l'actif net, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts de série P. En contrepartie de ces frais, le gérant prend à sa charge les coûts d'exploitation et les dépenses du Portefeuille, à l'exception de certains coûts précis.

Le fiduciaire est chargé de la supervision et de la gestion générales des affaires du Portefeuille.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

Total des paiements du Portefeuille (à l'exclusion de la TPS/TVQ/TVH) au gérant et à ses parties liées pour l'exercice clos le 31 mars 2011 :

	En milliers de dollars
Frais de placement (hors remises)	3
Frais d'administration	5
	8

Au 31 mars 2011, le Groupe Investors détenait un actif de 1,0 K\$ dans le Fonds.

Les placements du Portefeuille sont entièrement composés de placements dans d'autres fonds du Groupe Investors. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section Sommaire du portefeuille de placements, plus loin.

Toutes les opérations dans d'autres fonds du Groupe Investors sont exécutées conformément aux instructions permanentes approuvées par le Comité d'examen indépendant à la valeur liquidative par part/action déterminée le jour de l'opération, conformément aux politiques publiées du Fonds constitutif. Le Portefeuille n'a versé aucune commission ni aucuns autres frais d'opération à l'égard de ces opérations.

Sommaire du portefeuille de placements

AU 31 MARS 2011

Les principaux titres du Portefeuille (jusqu'à concurrence de 25) à la fin de l'exercice, ainsi que la composition des placements, sont présentés ci-dessous. Le Portefeuille ne détenait aucune position courte à la fin de l'exercice. Le présent sommaire du portefeuille de placements peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes. Le sommaire du portefeuille de placements du Portefeuille sera mis à jour à la fin du prochain trimestre. Prière de se reporter à la page couverture pour connaître les modalités à suivre pour se le procurer.

Vous pouvez obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du Rapport de la direction sur le rendement du Fonds, du prospectus, des états financiers ainsi que d'autres informations sur chacun des fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit en communiquant avec nous selon une des méthodes indiquées en page couverture du présent document.

Sommaire des principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors	35
Fonds d'obligations canadiennes Investors	20
Fonds de marché monétaire Plus Investors	20
Fonds de biens immobiliers Investors	9
Fonds américain à revenu élevé IG Putnam	8
Fonds canadien à revenu élevé Investors	8
	100

Sommaire de la composition du portefeuille

	% de la valeur liquidative
PAR TYPE DE FONDS SOUS-JACENT	
Fonds de revenu	91
Fonds de biens immobiliers Investors	9
Total	100

Rendement passé

Aucune donnée sur le rendement passé n'est fournie étant donné que le Fonds existe depuis moins de un an.

Renseignements sur les séries

Série	Options d'achat disponibles ¹	Frais de distribution (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)
Parts de fonds communs de placement	FAR/SF	0,05	-	0,10
Série P ²	s. o.	-	-	-

¹ Les parts de fonds communs de placement seront désignées comme étant des parts de série « A » (placements avec FAR), de série « B » (placements SF) ou de série « C » (placements achetés avant le 28 juillet 2003) sur votre relevé. Les placements avec frais d'acquisition reportés (FAR) sont assujettis, lorsqu'ils sont vendus, à des frais de rachat dégressifs d'au plus 5,50 % qui sont réduits à néant après 7 ans. Les placements achetés selon l'option sans frais (SF) ne sont pas assujettis à des FAR lorsqu'ils sont vendus. D'autres frais peuvent s'appliquer. Reportez-vous au prospectus du Fonds pour en savoir plus.

² Pour en savoir plus sur la série P, reportez-vous à la section « Opérations entre apparentés ».

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent des données financières clés sur le Portefeuille, qui vous aideront à comprendre son rendement financier jusqu'aux cinq derniers exercices.

Les renvois sont présentés après la section « Ratios et données supplémentaires ».

Actif net par part¹

PARTS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT (en \$)	12 mois 31 mars 2011	12 mois 31 mars 2010	6 mois 31 mars 2009	12 mois 30 sept. 2008	12 mois 30 sept. 2007
Actif net au début de l'exercice	10,00	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,05	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Total des charges	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Gains (pertes) réalisé(e)s au cours de l'exercice	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Gains (pertes) non réalisé(e)s au cours de l'exercice	(0,02)	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	0,03	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Distributions					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,02)	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
À partir des dividendes	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
À partir des gains en capital	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Remboursement de capital	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Total des distributions annuelles³	(0,02)	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Actif net à la fin de l'exercice	10,01	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.

SÉRIE P (en \$)	12 mois 31 mars 2011	12 mois 31 mars 2010	6 mois 31 mars 2009	12 mois 30 sept. 2008	12 mois 30 sept. 2007
Actif net au début de l'exercice	10,00	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,05	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Total des charges	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Gains (pertes) réalisé(e)s au cours de l'exercice	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Gains (pertes) non réalisé(e)s au cours de l'exercice	(0,02)	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	0,03	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Distributions					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,02)	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
À partir des dividendes	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
À partir des gains en capital	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Remboursement de capital	-	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Total des distributions annuelles³	(0,02)	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.
Actif net à la fin de l'exercice	10,01	S. 0.	S. 0.	S. 0.	S. 0.

Ratios et données supplémentaires

PARTS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	12 mois 31 mars 2011	12 mois 31 mars 2010	6 mois 31 mars 2009	12 mois 30 sept. 2008	12 mois 30 sept. 2007
Actif net (en milliers de \$)	76 785	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Nombre de parts en circulation (en milliers)	7 672	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Ratio des frais de gestion ¹ (%)	1,79	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Ratio des frais de gestion avant les renonciations ou absorptions (%)	1,79	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Ratio des frais de négociation ² (%)	-	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶ (%)	-	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

SÉRIE P	12 mois 31 mars 2011	12 mois 31 mars 2010	6 mois 31 mars 2009	12 mois 30 sept. 2008	12 mois 30 sept. 2007
Actif net (en milliers de \$)	1	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Nombre de parts en circulation (en milliers)	-	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Ratio des frais de gestion ¹ (%)	1,63	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Ratio des frais de gestion avant les renonciations ou absorptions (%)	1,63	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Ratio des frais de négociation ² (%)	-	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶ (%)	-	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

¹ Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne se veulent pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, l'information financière est fournie depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

³ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

⁴ Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges, exclusion faite des commissions et des autres frais d'opération de portefeuille, de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de l'exercice, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, le RFG est annualisé depuis la date de création jusqu'à la fin de la période. Lorsqu'un Portefeuille investit directement ou indirectement par l'intermédiaire de contrats dérivés dans des parts ou des actions d'un fonds sous-jacent, les RFG présentés pour le Portefeuille comprennent la tranche des RFG du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement. De la même manière, les RFG présentés pour le Portefeuille ne comprennent ni les frais de gestion ni les autres frais auxquels il a renoncé en raison de son placement dans le(s) fonds sous-jacent(s). Certains frais qui ne sont pas récurrents, ou dont le montant ou le moment est incertain, n'ont pas été annualisés.

⁵ Le ratio des frais de négociation représente le total des commissions et des autres frais d'opération de portefeuille exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de l'exercice. Lorsqu'un Portefeuille investit dans des parts ou des actions d'un fonds sous-jacent, les ratios des frais de négociation du Portefeuille comprennent la tranche des ratios des frais de négociation du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement depuis 2008.

⁶ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Portefeuille est un indicateur de la fréquence de remplacement des placements du Portefeuille par le conseiller. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. En règle générale, plus le taux de rotation de titres d'un portefeuille est élevé, plus les frais de négociation payables par celui-ci au cours d'une période sont susceptibles d'être élevés, et plus fortes sont les chances que les investisseurs reçoivent des gains en capital imposables durant l'exercice. Le taux de rotation des titres en portefeuille du Portefeuille reflète le rééquilibrage nécessaire pour qu'il puisse conserver sa pondération de placements cible dans les fonds sous-jacents. Le Portefeuille n'a versé aucune commission ni aucuns autres frais d'opération à l'égard de ces opérations. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille. Le cas échéant, les frais de rajustement du portefeuille engagés par un portefeuille après une fusion sont exclus du taux de rotation des titres en portefeuille.

